

Projet de création de l'association SAGIP - Journées Nationales MACS 7 juin 2019

Pourquoi créer une association (société savante) ?

Situation actuelle :

- Communauté de l'Automatique et des Sciences et techniques de la production de biens et de services
- Structurée exclusivement par son appartenance au GdR MACS
- A portée internationale par son implication dans l'IFAC

Constats :

- Se positionner, par delà du CNRS, comme discipline à part entière
- Mieux se positionner pour l'IFAC
- Le CNRS nous laissait faire « comme si » pendant des années
- L'évaluation faite en 2018 impose de repenser le rôle du GdR
- Entre autres :
ne pas attribuer au GdR les attendus d'une société savante.

GT chargé de la réflexion sur la création de notre société savante

- Composition
Benoit Clément, Maria Di Mascolo, Paolo Frasca, Bernard Grabot, Thierry Marie Guerra, Luc Jaulin, Samir Lamouri, Yann Le Gorrec, Dimitri Lefebvre, Hervé Panetto, Dimitri Peaucelle, Isabelle Queinnec, Damien Trentesaux, Janan Zaytoon
- Mise en place du groupe : 16 février 2019
- Lettre de mission
 - Réfléchir au rôle d'une société savante
 - Rédaction des statuts
- Une action complémentaire
 - Distinguer le rôle d'une association vis-à-vis du rôle du GdR

Le rôle de l'association SAGIP

- Structure pérenne dans le temps en mesure de jouer le rôle de société savante pour notre domaine scientifique
- Les activités centrales de l'association seraient :
 - Organisation (ou co-organisation) de **colloques** et de séminaires partant des journées STP & Automatique (ne relèveront plus du GdR)
 - **Structuration** et l'organisation en sous-disciplines et sous champs partant de l'état actuel des GT de MACS
 - Animer le réseau **IFAC-France**. Etre le NMO de la France à l'IFAC
 - Production d'**ouvrages** et de recueils en vue d'archivage et de promotion des produits de la recherche ;
 - Production de documents et l'organisation de réunions visant à **promouvoir le domaine** dans sa diversité (auprès des universités, organismes, ministère et des milieux sociaux et économiques)
 - L'**interaction** avec d'autres sociétés savantes (ROADEF, GRETSI, EUCA ...).

Structuration de la SAGIP

- **Assemblée générale** des membres : **aujourd'hui c'est vous !**
Tous ont une voix pour les votes.
- Conseil d'administration (3 à 12 membres)
élu par l'assemblée générale pour 3 ans
- Bureau élu par le Conseil d'administration en son sein :
 - Président (représente l'association, préside le conseil d'administration)
 - Trésorier (gère les recettes et les dépenses, fait le suivi des comptes)
 - Secrétaire (gestion des adhérents)
 - Des éventuels Vice-Présidents

Structuration de la SAGIP

- **Assemblée générale** des membres
- **Conseil d'administration + Bureau**
- **Chapitres scientifiques** : animent de grands sous-domaines scientifiques
 - Voir ceux-ci comme des « Pôles » du GdR. Ils sont en petit nombre.
Naturellement on peut penser à un Chapitre « Automatique »
+ un Chapitre « Génie industriel et productique »
 - Ont un **Directeur** désigné par le Conseil d'administration
(convié systématiquement au Conseil d'administration)
Editeurs du programme des colloques de la SAGIP
 - Entouré de **Directeurs adjoints** qui animent des **Comité techniques**
(voir ceux-ci comme des GT de MACS ou comme des Editeurs Associés)
 - Directeurs adjoints peuvent constituer un **Bureau du comité technique**
(membres du Comité technique)
- Un **Chapitre IFAC-France** avec bureau (personnes avec un rôle à l'IFAC)

Ressources de la SAGIP

- Cotisations des membres individuels
par le biais des **inscriptions aux colloques** de la SAGIP
 - Toute participation à un colloque ouvre droit de vote à l'assemblée générale et de participation aux activités de la SAGIP jusqu'à la fin de l'année suivante
- **Cotisation de personnes morales** (laboratoires, industriels, etc.)
avec des différents niveaux de cotisation en fonctions du nombre de membres ou des capacités
- Dons, subventions, surplus de l'organisation de colloques, etc.
- Un objectif : dégager le montant de la cotisation de la France à l'IFAC

Échéances SAGIP et GdR

- *Printemps 2019 : Réflexion et préparation des statuts*
- *Mai 2019 : diffusion de la proposition et appel à participer au CA de démarrage*
- **6 juin 2019** : lancement officiel de la SAGIP lors des JD/JN MACS avec vote sur les statuts provisoires et élection d'un conseil d'administration provisoire
 - CA provisoire a pour objectif : constituer un premier bureau de l'association, créer les Chapitres et les Comité techniques, déposer les statuts en préfecture, ouvrir un compte en banque
- Courant 2020 : organiser un/des premiers colloques de la société savante (sur la base des journées STP et Automatique)

Et pour le GdR...

- Automne 2019 – printemps 2020 : concevoir nouvelle organisation pour le GdR
- Été/Automne 2020 : dépôt du nouveau projet de GdR
 - évalué par le comité national à l'automne 2020 ou printemps 2021
- 2021 : le GdR fonctionne avec sa nouvelle organisation

Proposition de création de la SAGIP

- **Société d'automatique, de génie industriel et de productique**
- Membres individuels & Personnes morales
- Assemblée Générale décide des orientations
- Conseil d'administration (max 12) : examine décisions courantes
- Bureau : Président, Secrétaire, Trésorier
- Chapitres scientifiques organisés en Comités Techniques
- Chapitre IFAC-France
- Colloques / Structuration / Edition / Promotion / Interactions
- Règlement intérieur à venir (cotisations, modalités de vote etc.)

Proposition de création de SAGIP

- **Société d'automatique, de génie industriel et de productique**
- Proposition de CA de démarrage de la SAGIP :
 - Bernard Grabot (président)
 - Samir Lamouri (secrétaire)
 - Louise Travé-Massuyes (trésorière)
 - Islam Boussaada, Carlos Canudas de Wit, Hervé Coppier, Maria Di Mascolo, Philippe Goupil, Nazih Mechbal, Yves Salles, Elise Vareilles, Janan Zaytoon

DISCUSSION & VOTE